



Pour qui ?

- Elèves titulaires d'un Bac
- Elèves titulaires d'un diplôme de même niveau (CAP, BEP, ...) au minimum.

Qualités requises:

- Qualités morales : politesse, amabilité, discrétion, ...
- Qualités physiques : présentation, habileté manuelle, le sens des nuances, ...
- Qualités professionnelles : gestion, communication, dialogue, ...

Les titulaires du C.A.P. Esthétique Cosmétique Parfumerie sont des professionnels qualifiés spécialistes des techniques de soins esthétiques et de maquillage, et capables de commercialiser des prestations de service et de vendre des produits.

Contenu de la formation

ENSEIGNEMENT	HORAIRE
Biologie	5h
Technologie	5h
Vente	2h
C.M.T	1h30
Techniques professionnelles	15h
V.S.P	2h
Arts Appliqués	2h
Devoirs	2h30

Le C.A.P. est délivré aux candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20 au domaine professionnel. Les candidats doivent être titulaires de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (A.F.P.S.) pour valider l'examen C.A.P.. Si ce n'est pas le cas, possibilité de suivre la formation sur le site de St Michel.

Stages en entreprise

Des périodes de formation en entreprise sont obligatoires pendant la formation pour une durée minimale de huit semaines. Une attestation est exigée pour ces périodes, permettant ainsi la délivrance du diplôme.

Poursuites d'études

- Brevet Professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie sur deux années
- Bac. Professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie sur deux années
- Spécialisations dans certains domaines tels le maquillage, l'onglerie, ...